

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 3 juin 2019 à 20h.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL

4.1 rapport du maire

4.2 état des revenus et dépenses

5. QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale: 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS

7. ACCEPTATION DES COMPTES

7.1 comptes du mois;

8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

8.1 ouverture de soumission - Contrat d'entretien de la plage de Cap-aux-Os

8.2 ouverture de soumission - Scellement de fissures en 2019

9. SERVICES MUNICIPAUX

9.1 Protection contre les incendies

9.2 Urbanisme, aménagement et environnement

9.3 Loisirs et culture

9.3.1 demande de fermeture et d'utilisation de rue et d'infrastructure municipale - Festival de Petit-Cap

9.3.2 reconnaissance de l'organisme Club de Patinage de Vitesse de Gaspé

9.3.3 aide financière aux camps de jour - Été 2019

9.3.4 ouverture de demande de proposition - Décorations estivales

9.4 Travaux publics

9.4.1 réaménagement des approches du pont de Gaspé - Ministère des transports

9.5 Services administratifs

- 9.5.1 ordonnance au trésorier - Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes

9.6 Services juridiques et greffe

- 9.6.1 modification à la résolution 14-10-51 -acquisition d'une parcelle de terrain - Rue Monseigneur-Leblanc - Monsieur Pier-Luc Bouchard
- 9.6.2 vente de parcelles de lot (portions d'emprise) et servitude de déblai et de non-remblai - Ministère des Transports - Route 132 secteur de Petit-Cap
- 9.6.3 vente d'une partie du lot 4 054 483, cadastre du Québec - Club de ski de fond les "Éclairs" de Gaspé
- 9.6.4 autorisation d'activités - Fête au village de l'Anse-à-Valleau 2019
- 9.6.5 demande de dérogation mineure - monsieur Mathieu Joncas
- 9.6.6 dépôt - Procès-verbal de correction - Règlement 1389-19

9.7 Direction générale

- 9.7.1 aide financière à l'Association Québec-France Côtes-de-Gaspé - Assemblée générale annuelle du Réseau Québec-France
- 9.7.2 protocole d'entente - Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR)
- 9.7.3 aide financière - Groupe Beau Village de Rivière-au-Renard - Piste cyclable
- 9.7.4 autorisation de déposer le projet de revitalisation touristique de la Capitale des pêches maritimes du Québec dans les programmes disponibles au fédéral
- 9.7.5 demande d'un engagement à long terme au gouvernement fédéral pour le maintien et la réfection du phare de Cap-des-Rosiers

9.8 Ressources humaines

- 9.8.1 attribution à l'interne du poste annuel de préposé d'aréna-journalier-préposé à la balance
- 9.8.2 embauche d'une personne salariée temporaire journalier
- 9.8.3 attribution à l'interne du poste annuel de chauffeur-opérateur-journalier (été de jour et hiver de nuit)
- 9.8.4 démission d'une personne sur l'équipe de sauvetage

10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

- 10.1 amendant le règlement de zonage 1156-11 en modifiant les usages autorisés dans la zone IC-269 afin de permettre comme usage spécifiquement permis dans cette zone, l'usage Gymnase et club athlétique (7425) et en modifiant les usages autorisés dans la zone RT-131 afin de permettre la classe d'usages Hébergement d'envergure (C-10)

11. AVIS DE MOTION

- 11.1 règlement amendant l'annexe A du règlement 702-98, imposant un mode de tarification pour certains services et activités et abrogeant le règlement 1252-14

12. RAPPORT DES COMITÉS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

15. FERMETURE DE LA SÉANCE



Isabelle Vézina,
Greffière